

S.T. Dupont

PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 21 231 115,25 euros

Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse

75014 Paris

R.C.S. Paris 572 230 829

Actualisation du document de référence déposé auprès de l'autorité des marchés financiers le 9 juillet 2008

AMF

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 Mars 2009, conformément à l'article 212-13-IV du Règlement Général de l'AMF. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'AMF le 9 juillet 2008.

Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.



Des exemplaires du document de référence et de la présente actualisation sont disponibles sans frais auprès de la Société S.T. Dupont au 92, Boulevard du Montparnasse, 75014 Paris et sur son site Internet (www.st-dupont.com).

SOMMAIRE

1.	RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION-----	3
2.	FACTEURS DE RISQUES -----	4
2.1.	Risque de liquidité-----	4
2.2.	Trésorerie et refinancement -----	4
2.3.	Stratégie Produits -----	5
2.4.	Evolution du litige avec l'ancien distributeur pour les pays de l'Est. -----	6
2.5.	Conséquences du sinistre -----	6
3.	EVOLUTION RECENTE DE L'ACTIVITE -----	7
3.1.	Informations financières sélectionnées-----	7
3.2.	Commentaires sur l'évolution récente de l'activité -----	7
3.3.	Examen de la situation financière et du résultat à fin décembre 2008 -----	8
4.	RAPPORT D'ACTIVITE ET ETATS FINANCIERS DU PREMIER SEMESTRE 2008-2009 -----	10
4.1.	Rapport d'activité du premier semestre 2008-2009-----	10
4.2.	Comptes consolidés semestriels résumés-----	15
4.3.	Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés -----	19
2.4.1	Principes comptables-----	19
2.4.2	Evènements marquants du premier semestre 2008-2009 -----	19
2.4.3	Information sectorielle -----	20
2.4.4	Ecart d'acquisition-----	23
2.4.5	Immobilisations incorporelles-----	24
2.4.6	Immobilisations corporelles -----	25
2.4.7	Participations dans les entreprises associées-----	27
2.4.8	Stocks et en cours -----	27
2.4.9	Créances clients et comptes rattachés-----	28
2.4.10	Autres créances -----	28
2.4.11	Actifs financiers -----	29
2.4.12	Trésorerie et équivalents de trésorerie -----	29
2.4.13	Capitaux propres -----	29
2.4.14	Provisions pour risques et charges -----	30
2.4.15	Emprunt obligataire convertible -----	30
2.4.16	Emprunts et dettes financières -----	31
2.4.17	Fournisseurs -----	33
2.4.18	Autres dettes -----	33
2.4.19	Dépréciations d'actifs (pertes de valeur) -----	33
2.4.20	Coût de l'endettement financier-----	34
2.4.21	Résultat par action -----	34
2.4.22	Autres produits et charges-----	34
2.4.23	Transactions avec des parties liées -----	35
2.4.24	Financement -----	35
2.4.25	Actifs éventuels-----	35
2.4.26	Evènements post clôture -----	35
2.4.27	Engagements hors bilan et obligations contractuelles -----	36
4.4.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle au 30 septembre 2008 -----	37
5.	AUTRES INFORMATIONS-----	38
5.1.	Investissements liés à la reconstruction des ateliers détruits. -----	38
5.2.	Contrôleurs légaux des Comptes -----	38
5.3.	Nomination au Conseil de Surveillance -----	39
5.4.	Adresse professionnelle, expertise, expérience des mandataires sociaux -----	39
6.	OPERATIONS SUR LE CAPITAL-----	39
6.1.	Délégations données au Directoire en vue d'augmenter le capital social -----	39
6.2.	Autorisations financières-----	40
6.3.	Titres donnant accès au capital social -----	41
7.	CONFORMITE AVEC LES REGLES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE -----	41
8.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC -----	41
9.	TABLE DE CONCORDANCE -----	42

1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION

Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 10 à 14) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les états financiers consolidés au 30 septembre 2008 présentés dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 37, qui contient une observation.

Fait à Paris,
Le 17 mars 2009
Monsieur Alain Crevet
Président du Directoire, et responsable du document de référence.

2. FACTEURS DE RISQUES

2.1. Risque de liquidité

Le montant des lignes de crédit non confirmées aux entités du Groupe S.T.Dupont sont au même niveau qu'au 31 mars 2008, soit 671 milliers d'euros non utilisés.

En matière de ligne de crédit confirmées existantes au 31 mars 2008, les changements portent sur :

- la ligne de crédit de 5 millions de dollars de Hong-Kong (limite combinée) allouée par HSBC, Hong-Kong, utilisable entre autres sous forme d'un découvert bancaire, n'est pas utilisée à la date de l'actualisation. A cette ligne viendra se substituer, avant le 31 mars 2009, une ligne de 8 millions de dollars de Hong-Kong) accordée par Bank of East Asia, Hong-Kong, utilisable sous la forme d'un crédit court terme, avec une sous-limite de 1 million de dollars de Hong-Kong en découvert ;
- la ligne de crédit de 10 000 milliers de dollars de Hong-Kong (895 milliers d'euros) accordée par HSBC Hong-Kong, a été remboursée le 20 février 2009 au moyen d'un prêt d'un montant équivalent accordé à STD Taiwan par STD Marketing (Hong-Kong). Ce prêt inter-filiale sera remboursé lorsque une ligne de crédit de 45 000 milliers de dollars de Taiwan (966 milliers d'euros) auprès de la Bank of East Asia, Taipei sera en place ainsi qu'indiqué au paragraphe 2.2 de l'actualisation.
- la ligne de crédit de 50 000 milliers de dollars de Taiwan, soit 1 073 milliers d'euros, auprès de BNPP, Taiwan au bénéfice de STD Investment Pte Ltd. qui vient à échéance le 26 mars 2009 et sera intégralement remboursée à cette date.

Compte tenu du remboursement de la ligne de crédit HSBC Taiwan, l'ensemble des covenants existants au 31 mars 2008 est tombé ainsi qu'indiqué dans le paragraphe 2.2 de l'actualisation.

2.2. Trésorerie et refinancement

La dette financière nette se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2008 Trimestre 3 [*]	31/12/2007 Trimestre 3 [*]	30/09/2008 Semestre 1	30/09/2007 Semestre 1	31/03/2008 Année	31/03/2007 Année
Dettes Financières courantes	25 773	3 741	24 418	3 391	3 970	4 616
Dettes Financières non courantes	72	21 380	143	21 359	21 611	20 989
Trésorerie & équivalents	-12 696	-23 642	-12 773	-26 412	-24 483	-35 908
Dettes/(Ressources) financières nettes	13 149	1 479	11 788	-1 662	1 098	-10 303

[*] non audité

Le remboursement de l'emprunt OCEANE le 1^{er} avril 2009, y compris les intérêts courus, représente un décaissement total de 23.6 millions dont 22.1 millions au titre du capital et 1.5 millions au titre des intérêts courus.

Le financement de ce remboursement sera assuré de la manière suivante :

- Nouvel emprunt OCEANE 14.7 millions d'euros (net des frais d'émission)
- Utilisation de la trésorerie disponible 8.9 millions d'euros

Le nouvel emprunt OCEANE refinancera l'emprunt de même nature émis en avril 2004 à échéance au 1^{er} avril 2009 et nous permet de sécuriser le financement du Groupe à moyen terme.

Cette opération est garantie à 100% par l'actionnaire majoritaire, la société D&D International BV.

Au 30 septembre 2008, la trésorerie nette consolidée ressortait à 11.9 millions d'euros.

Depuis cette date, indépendamment des opérations liées à l'exploitation et aux investissements de reconstruction de l'usine de Faverges, S.T.Dupont SA a encaissé 6.4 millions d'euros d'indemnité au titre des « dommages directs » et 4 millions d'acompte au titre de la « perte d'exploitation ».

Au 31 décembre 2008, la trésorerie nette consolidée ressortait à 11.0 millions d'euros.

Compte tenu des encaissements du 4^{ème} trimestre de l'exercice, de l'encaissement prévisible de 80% du solde de l'indemnité pour perte d'exploitation avant le 31 mars 2009 (le solde étant reçu début avril), le Groupe estime qu'il aura la trésorerie disponible permettant de rembourser l'intégralité de l'emprunt OCEANE notamment du fait de la levée des covenants existant auprès de la banque HSBC Hong-Kong (cf. paragraphe 1.4.3.4 - page 28 du document de référence) qui limitaient les possibilités d'utilisation de la trésorerie disponible dans cette filiale.

Cette levée de covenant a été rendue possible par la mise en place d'un prêt de STD Marketing (Hong-Kong) à STD Taiwan en date du 18 février 2009, d'un montant de 40 millions de dollars de Taiwan qui a été utilisé au remboursement de la ligne de crédit HSBC d'un montant équivalent. L'intégralité de la ligne de crédit HSBC étant remboursée, les covenants attachés n'ont plus de raison d'être.

Ce prêt inter-filiales sera remboursé lorsque sera mise en place la nouvelle ligne de crédit auprès de la Bank of East Asia d'un montant de 20 millions de dollars de Hong-Kong (soit 1.8 million d'euros) répartis entre 45 millions de dollars de Taiwan (environ 12 millions de dollars de Hong-Kong et 1.1 million d'euros) pour le financement de la filiale de Taiwan et 8 millions de dollars de Hong-Kong (700 milliers d'euros) pour le financement des opérations de la filiale de Hong-Kong.

Cette nouvelle ligne de crédit, qui sera effective avant le 31 mars 2009, est assortie de garanties conjointes données par S.T.Dupont SA et STD Marketing (Hong-Kong) au bénéfice de la Bank of East Asia mais ne comporte aucune limitation dans

l'utilisation de la trésorerie disponible ni dépôt collatéral, à l'exception de l'interdiction faite à ST Dupont SA et à STD Marketing (Hong-Kong) de réduire leur capital social.

Si nous ne parvenons pas à encaisser tout ou partie de l'indemnité d'assurance pour perte d'exploitation prévue avant la fin du mois de mars, l'actionnaire majoritaire s'est engagé, si cela s'avérait nécessaire, à maintenir ou porter en compte courant un montant maximum de 4,5 millions d'euros, le temps que cette indemnité soit effectivement encaissée. Le solde serait couvert par la trésorerie disponible tant au niveau de S.T.Dupont SA que des filiales.

Perspectives de trésorerie à 12 mois

Sur la base d'une hypothèse d'augmentation du chiffre d'affaires de +15% qui découle de notre processus budgétaire actuellement en cours et qui intègre les effets combinés de l'impact (positif) du sinistre sur la comparaison avec le chiffre d'affaires de l'exercice 2008-2009 et de l'impact (négatif) de la crise sur le niveau d'activité, l'exploitation de S.T.Dupont SA devrait se traduire par une consommation de trésorerie de 2.7 millions d'euros sur l'exercice 2009-2010, grâce, notamment, aux mesures de réduction des coûts d'ores et déjà engagées (réduction des frais directs et indirects de production, baisse des dépenses de communication et d'études) ou d'adaptation des capacités de production au niveau prévisible d'activité (activité partielle).

Les investissements, du fait de la reconstruction de l'usine et de l'impact de la crise, seront réduits à un niveau minimum. Les éventuelles mesures de réduction de coûts complémentaires seront financées par la réduction du besoin en fonds de roulement.

Elle découlera du contrôle du risque crédit et de la baisse du niveau des stocks qui sont, à la date de l'actualisation, particulièrement élevés.

Ce niveau de stock est la résultante de la mise en œuvre de la sous-traitance suite au sinistre qui a eu pour conséquence une augmentation très significative du stock de produits en cours pour optimiser le processus de production.

A cela se sont ajoutés l'arrêt des achats par le distributeur russe et les effets de la crise économique sur d'autres marchés qui ont entraîné une augmentation sensible du stock de produits finis.

Globalement, le stock a augmenté de 7 millions d'euros entre décembre 2007 et décembre 2008.

Les actions visant à réduire le niveau du stock à un niveau proche de celui de décembre 2007 sont d'ores et déjà engagées :

- Arrêt dès septembre 2008 de toute commande de produits de négoce ;
- Mise en place de mesures d'activité partielle au niveau de l'usine de manière à réduire la production. A cet égard, la modification de la législation en matière d'indemnisation du chômage partiel, qui a fait passer le quota d'heures indemnisées de 600h à 800h par an, donne une véritable souplesse dans l'ajustement des capacités de production.

Sur la base des chiffres d'affaires actuellement projetés, de notre plan d'actions visant à réduire notre besoin en fonds de roulement et de la levée des restrictions à l'utilisation de la trésorerie disponible dans les filiales, ces mesures devraient permettre à S.T.Dupont SA de disposer de la trésorerie suffisante pour financer l'ensemble de ses opérations pour les 12 prochains mois.

Toutefois, compte tenu des incertitudes liées à la crise quant à sa durée et son ampleur, la recherche de financements additionnels est en cours (lease-back, transformation de lignes de couverture de change en ligne de crédit,...).

Sur la base d'une dette financière nette au 31 décembre 2008 de 13.1 millions d'euros, la dette financière nette devrait être ramenée post opération à 4.3 millions d'euros (abstraction faite des flux d'encaissement et de décaissement du premier trimestre civil 2009).

2.3. Stratégie Produits

La crise économique nécessite des mesures d'adaptation qui concernent l'ajustement des coûts au niveau d'activité.

Elle nécessite également d'apporter les bonnes réponses aux marchés afin de préserver l'avenir.

Il est donc particulièrement important de proposer aux marchés des produits qui présentent des avantages compétitifs par rapport à ceux de la concurrence, que ce soit d'un point de vue prix ou fonctionnalités.

Dans ce cadre, les initiatives commerciales qui ont été lancées cette année et qui seront lancées l'année prochaine répondent parfaitement à ces attentes :

- **Avantage produit**
Les lancements des lignes « Diamant » en maroquinerie, « Ligne 2 Liberté » en briquet et « Néoclassique » en instruments à écrire représentent un véritable plus par rapport à ce que propose la concurrence :
 - Ligne « Diamant », dont le claim est « The most elegant and resistant bag in the world » incorpore de la poudre de diamant dans le processus de tannage pour lui donner ce côté particulièrement élégant et une solidité sans équivalent sur le marché ;
 - « Ligne 2 Liberté » dont le claim est « The most elegant cigar lighter in the world » associe la beauté du briquet traditionnel Dupont avec l'efficacité de la flamme torche, seule flamme capable de satisfaire les vrais amateurs de cigares.
 - « Néoclassique » dont le claim est « Probably the most powerful pen in the world » qui associe la tradition des stylos Dupont en référence au stylo « classique » lancé en 1972 avec la modernité représentée par une clé USB 4G intégrée dans le stylo.
- **Avantage prix**
Entre 2008 et 2009, S.T.Dupont a lancé ou va lancer trois nouvelles lignes de produits qui allient la modernité et un positionnement prix particulièrement attractif

- Le briquet « Minijet » qui vise une clientèle plus jeune et qui peut s'offrir, pour un prix extrêmement attractif, son premier briquet Dupont.
- Le stylo « Défi » dont le claim est « The laser sharp pen » qui bénéficie d'une écriture particulièrement fluide et rapide dans un positionnement prix particulièrement attractif par rapport à la concurrence.
- La maroquinerie « Défi » dont le claim est « The weighthness and indestructible laptop travel bag » dont les matériaux associent le cuir et les tissus issus de la conquête spatiale. De même que pour les stylos « Défi », le positionnement prix est particulièrement attractif.

Au travers de ces initiatives S.T.Dupont, loin de se replier sur soi, continue à asseoir son développement sur des produits innovants et répondant parfaitement aux attentes du marché.

2.4. Evolution du litige avec l'ancien distributeur pour les pays de l'Est.

Dans la note 14 des états financiers consolidés au 31 mars 2008 et dans la note 2.4.14 dans les comptes au 30 septembre 2008, il était fait mention d'un litige avec un ancien distributeur pour l'Europe de l'Est qui avait assigné S.T.Dupont devant le Tribunal de Commerce de Paris pour un montant de 11.4 millions d'euros.

Une provision pour risque avait été constituée pour faire face à ce risque.

Dans le cadre d'un protocole d'accord transactionnel avec cet ancien distributeur signé le 18 février 2009, nous sommes convenus :

- Que chacune des parties abandonnait tout recours devant la justice pour ce litige ;
- S.T.Dupont payait une indemnité forfaitaire pour solde de tout compte ;
- Que l'ancien distributeur renvoyait le stock de marchandises S.T.Dupont en sa possession, sur la base d'un inventaire contradictoire réalisé en 2006 ;
- Que S.T.Dupont et l'ancien distributeur abandonnaient les créances mutuelles que chacun avait sur l'autre partie ;

L'impact net sur le résultat opérationnel de S.T.Dupont après provision complémentaire sur le stock repris devrait être de l'ordre de +2.5 millions d'euros qui sera comptabilisé dans les comptes consolidés au 31 mars 2009.

2.5. Conséquences du sinistre

Le sinistre intervenu dans la nuit du 4 au 5 janvier 2008 a intégralement détruit les ateliers de polissage, de placage et de montage briquets. Plus aucun briquet ou stylos ne pouvait alors être produit.

La reconstruction de l'usine a été décidée dès le lendemain du sinistre et la mise en œuvre d'un réseau de sous-traitance a également été engagée afin de retrouver de la capacité de production le plus rapidement possible.

L'impact du sinistre sur le résultat peut se résumer ainsi :

Impact sur le résultat

en milliers d'euros	31/03/2009 (estimé)	31/12/2008 (non audité)	30/09/2008 Semestre 1	31/03/2008 Année
Perte sur immobilisations & stocks				-3 310
Frais exceptionnels / sous activité	-2 815	-2 815	-2 105	-902
Indemnisation assurance dommages directs	254	254	254	11 183
Indemnisation perte d'exploitation (1)	15 400	8 000	8 000	
Impact Résultat Opérationnel	12 839	5 439	6 149	6 971

(1): les acomptes sur indemnisation (8 millions d'euros) ont été comptabilisés en produits au compte de résultat

L'impact du sinistre sur le résultat a été comptabilisé en « Autres Produits et Charges » inclus dans le résultat opérationnel. La société considère que l'indemnisation de la perte d'exploitation correspond à la perte de marge générée par le sinistre. A ce titre, et en cumulé à fin mars 2009, la perte d'exploitation générée après le sinistre aura été couverte par les remboursements successifs totalisant 15,4 millions d'euros.

Au 31 mars 2008, nous avons estimé l'impact du sinistre « dommages directs » à 11.2 millions d'euros (immobilisations et stocks) se traduisant par un profit net de 7.0 millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2007-2008. (cf. note 29 des états financiers consolidés au 31 mars 2008).

Le dossier a été clos fin octobre 2008 au titre des dommages directs et s'est traduit par un écart positif par rapport à l'estimation du 31 mars 2008 de 0.3 millions d'euros.

En termes de perception de l'indemnité, nous avons reçu 11.4 millions à fin octobre 2008. A ce jour, il reste à recevoir 0,5 millions d'euros concernant des moules et outillages qui étaient commandés mais non reçus à la date de finalisation du dossier. Ils seront remboursés sur justificatifs par les compagnies d'assurance.

La reconstruction de l'usine s'est terminée début décembre 2008, soit 11 mois après le sinistre. L'usine est maintenant totalement opérationnelle. Les investissements de reconstruction, s'ils ne sont pas totalement finalisés, se situent dans l'enveloppe reçue au titre des « dommages directs ».

En matière de perte d'exploitation, l'indemnisation couvre la perte de marge subie par la société française et par l'ensemble des filiales du fait des conséquences de l'incendie. Cette indemnisation couvrait une période de 12 mois et s'est donc terminée le 4 janvier 2009. Les experts mandatés par les compagnies d'assurances et par nous-mêmes pour déterminer l'indemnisation disposent maintenant de l'ensemble des éléments pour finaliser l'évaluation du dommage.

A ce jour, les négociations sont toujours en cours et le chiffre définitif n'est pas encore finalisé. Selon l'estimation très récente de l'expert que nous avons mandaté, l'indemnité au titre de la perte d'exploitation, nette des acomptes déjà perçus et

comptabilisés en produits au compte de résultat, devrait être toutefois proche de 7.4 millions d'euros, chiffre qui reste à valider par les compagnies d'assurances.

La date de clôture du sinistre avec les compagnies d'assurances est fixée au 23 mars 2009.

Dans les comptes consolidés au 30 septembre 2008, du fait de l'imprécision dans laquelle nous étions, nous avons limité la comptabilisation en produits au compte de résultat des indemnités pour perte d'exploitation au montant des acomptes acceptés par les compagnies d'assurance, soit 8 millions d'euros. Il restera donc à recevoir une somme d'environ 7.4 millions d'euros qui devrait être encaissée pour partie avant le 31 mars 2009 (6.0 millions d'euros), le solde étant encaissé début avril.

Synthèse des indemnités d'assurance

Nature de l'indemnité	En milliers d'euros	Cumul (estimé) 31/03/2009	4e Trim. (estimé) 31/03/2009	Cumul au 31/12/2008	31/12/2008 (non audité)	30/09/2008 Semestre 1	31/03/2008 Année
Dommages directs	Produits d'assurance pris en résultat	11 437		11 437	254	254	11 183
	Encaissements indemnités	-11 667	-267	-11 400	-6 400		-5 000
	Autres éléments	230		230		230	
	Produits à recevoir	0	0	267	267	6 667	6 183
Perte d'exploitation	Produits d'assurance pris en résultat	15 400	7 400	8 000		8 000	
	Encaissements indemnités	-14 000	-6 000	-8 000	-4 000	-4 000	
	Produits à recevoir	1 400	1 400 (*)	0	0	4 000	0
TOTAL dommages directs et perte d'exploitation	Produits d'assurance pris en résultat (**)	26 837	7 400	19 437	254	8 254	11 183
	Encaissements indemnités	-25 667	-6 267	-19 400	-10 400	-4 000	-5 000
	Autres éléments	230	0	230	0	230	0
	Produits à recevoir	1 400	1 400	267	267	10 667	6 183

NB: les colonnes cumul reprennent l'ensemble des éléments depuis la survenance du sinistre

(*) La réunion de clôture du sinistre intervenant le 23 mars, le complément d'assurance perte d'exploitation ne sera comptabilisé en produit que sur le dernier trimestre.

(**) Les produits d'assurance sont comptabilisés en "résultat opérationnel" sous la rubrique "autres produits et charges"

Au 31 décembre 2008, à l'exception de 267 milliers d'euros encaissés dans le courant du premier trimestre calendaire, l'intégralité des produits d'assurances au titre des dommages directs comptabilisés au compte de résultat, a été encaissée.

La dette financière au 31 décembre 2008 ne prend pas en compte les produits qui seront comptabilisés et encaissés au cours du premier semestre calendaire 2009 pour un montant estimé de 7,4 millions d'euros.

Le sinistre a eu des conséquences sur le chiffre d'affaires de l'exercice 2008-2009 dans la mesure où nous avons été dans l'incapacité de livrer l'intégralité des commandes clients pendant plusieurs mois. Ceci s'est traduit par des pertes de positions commerciales chez nos clients qui ont substitué des produits de la concurrence à nos produits pour ne pas perdre de chiffre d'affaires et donc de marge.

Il est difficile d'estimer l'impact de ces pertes de positions commerciales qui nécessiteront des efforts commerciaux soutenus (offres commerciales, dépenses de promotion, de communication,...) pour être reconquises.

3. EVOLUTION RECENTE DE L'ACTIVITE

3.1. Informations financières sélectionnées

(en milliers d'euros)	31/12/2008 Trimestre 3 (*)	31/12/2007 Trimestre 3 (*)	30/09/2008 Semestre 1	30/09/2007 Semestre 1	31/03/2008 Année	31/03/2007 Année
Chiffre d'affaires	47 666	61 446	30 634	36 504	74 568	76 474
Marge brute	26 068	30 935	16 604	17 919	35 363	36 972
Résultat opérationnel courant	-2 976	3 089	-1 608	212	-4 438	-1 824
Autres produits & charges	4 297	-1 033	6 313	-241	8 769	2 653
Résultat opérationnel	1 321	2 056	4 705	-29	4 331	829
Résultat Net	1 063	723	3 999	-1 286	1 276	-1 018
Capitaux Propres	18 671	17 302	21 596	15 819	15 958	17 789
Dettes Financières courantes	25 773	3 741	24 418	3 391	3 970	4 616
Dettes Financières non courantes	72	21 380	143	21 359	21 611	20 989
Trésorerie & équivalents	-12 696	-23 642	-12 773	-26 412	-24 483	-35 908
Dettes/(Ressources) financières nettes	13 149	1 479	11 788	-1 662	1 098	-10 303

(*) Non audité

La société considère que l'indemnisation de la perte d'exploitation correspond à la perte de marge générée par le sinistre. A ce titre, et en cumulé à fin mars 2009, la perte d'exploitation générée après le sinistre aura été couverte par les remboursements successifs totalisant 15,4 millions d'euros.

3.2. Commentaires sur l'évolution récente de l'activité

Dans le contexte actuel de la crise économique, la demande des produits de luxe a considérablement chuté.

Les principales zones géographiques touchées chez ST Dupont depuis le troisième trimestre (sep-déc 2008), sont les Etats-Unis, les pays de l'Est, le Japon et l'Espagne. En revanche, la zone Hong-Kong/Chine continue de progresser de manière significative.

En ce qui concerne l'Europe de l'Ouest, la France, bien qu'en léger recul, se comporte de manière satisfaisante. Les autres pays de l'Europe de l'Ouest subissent les effets combinés de la crise économique et de la réorganisation de nos forces de vente (Allemagne et Italie).

Aux Etats-Unis, le changement de distributeur sur cette zone est intervenu en mai 2008. Le distributeur précédent avait sensiblement réduit ses achats durant le second semestre de l'exercice 2007-2008 dans l'attente d'un éventuel renouvellement

qui ne s'est pas produit. Le nouveau distributeur a commencé ses opérations à partir de juillet 2008. Toutefois la montée en puissance de son activité s'est trouvée ralentie par les effets de la crise, particulièrement importants dans cette région.

En ce qui concerne la Russie, le nouveau distributeur Mercury a démarré son activité dans le courant de l'exercice précédent. Il a commencé par reprendre la distribution dans le réseau grossiste et dans ses propres boutiques. Depuis 18 mois, il a également ouvert 4 boutiques à l'enseigne S.T.Dupont.

Opérant dans le marché du luxe depuis plusieurs années, sa stratégie était, antérieurement à la crise, de se constituer un stock important afin d'être en mesure de faire face à la croissance soutenue du marché du luxe.

Les effets de la crise sur les derniers 6 mois ont eu pour conséquence l'arrêt brusque et total de toute livraison de produits S.T.Dupont depuis le mois d'août 2008.

Notre distributeur estime cependant que la crise actuelle ne remet pas en cause le développement de son activité pour S.T.Dupont sur le long terme.

Les autres pays d'Europe de l'Est subissent les effets induits par la crise en Russie, ce pays étant l'un de leur plus important partenaire commercial.

Le Japon subit les effets d'une réévaluation très significative du Yen combinée à une crise économique sévère puisqu'elle dure depuis des années.

Les consommateurs japonais ont commencé à modifier leurs habitudes d'achat au détriment des articles de luxe et plus particulièrement de la mode. Ceci se traduit par la baisse de fréquentation des grands magasins, forme importante du commerce de luxe au Japon, que l'on a pu constater sur les derniers mois.

Le wholesale est en recul très sensible (-51% en cumul) conséquence logique de notre décision stratégique de rééquilibrer le poids de ce secteur et à améliorer les marges. Le retail, même s'il est en recul (-13.5%), résiste relativement mieux malgré la crise économique.

Pour ce qui est de l'Espagne, la crise économique est particulièrement forte et brutale.

Dans ce contexte, la situation financière de la société Orfarlabo (détenue à 49,9%) qui assure la distribution des produits S.T.Dupont sur le marché espagnol est devenue plus difficile.

Elle bénéficiait d'une ligne de crédit bancaire de 800 milliers d'euros qui a été ramenée à 600 milliers d'euros en mai 2008. Afin de lui permettre de financer le plan de développement qui visait à renforcer la présence de S.T.Dupont dans les grands magasins (El Corte Inglés) au détriment des circuits traditionnels, les deux actionnaires d'Orfarlabo ont décidé de porter la durée de leur crédit de 60 jours à 120 jours, selon les besoins de la société. Parallèlement, l'actionnaire majoritaire Farlabo SA (qui détient 50,1% et en assure le contrôle) a mis à disposition d'Orfarlabo une boutique située dans le centre de Madrid afin d'accroître la présence de la marque ST Dupont.

Enfin, la baisse de l'Euro depuis août 2008 par rapport à la quasi-totalité des devises dans lesquelles nous opérons, nous permet de bénéficier d'un avantage concurrentiel par rapport aux autres acteurs locaux. Ce phénomène s'est trouvé amplifié par l'impossibilité dans laquelle nous étions de pouvoir couvrir à terme nos opérations en devises. Nous en avons subi les conséquences négatives lorsque l'Euro s'appréciait mais nous pouvons maintenant profiter à plein de la baisse de l'Euro.

Il convient de noter l'impact positif de cette baisse de l'Euro sur les royalties dans la mesure où la plus grande partie des royalties sont facturées en monnaies autres que l'Euro.

Dans le document de référence (section 1.4), il était indiqué que l'incendie ne remettait pas en cause les fondamentaux du Groupe tels qu'ils avaient été définis lors du plan d'affaires de 2006 qui visait à retrouver une rentabilité pérenne se matérialisant par une progression du chiffre d'affaires et une stricte maîtrise des coûts.

La crise économique dont les premiers effets se sont fait sentir à partir de septembre 2008 aura une incidence sur la croissance du chiffre d'affaires. Dans le contexte d'incertitude actuel, il n'est toutefois pas possible d'en estimer l'impact.

Ainsi qu'indiqué dans le communiqué du 6 février 2009 relatif à l'activité du troisième trimestre et du cumul au 31 décembre 2008, les actions visant à adapter la structure de coûts au niveau d'activité actuel ont été d'ores et déjà engagées. Elles produiront leur plein effet sur le 4^{ème} trimestre de l'exercice et tout au long de l'exercice 2009-2010.

3.3. Examen de la situation financière et du résultat à fin décembre 2008

Les indicateurs clés à fin décembre 2008 se présentent ainsi :

en milliers d'euros	Trimestre 3		9 Mois	
	08-09	Variation	08-09	Variation
Consolidé				
Ventes	17 032	-31,7%	47 666	-22,4%
Marge Brute	8 607	-30,5%	26 068	-15,7%
	50,5%	+0,9 pts	54,7%	+4.3 pts
Résultat Opérationnel	-3 383	-5 712 k€	1 321	-735 k€
Résultat net	-2 937		1 063	

Non audité

Le recul de l'activité sur le dernier trimestre est significatif. Il résulte de la combinaison de plusieurs facteurs :

- problèmes de production suite au sinistre ayant entraîné la perte de positions commerciales chez certains de nos clients ;
- arrêt des livraisons sur la Russie compte tenu de la situation économique du pays ;

- effet de la crise économique sur les autres marchés, à l'exception de la zone Hong-Kong/Chine qui continue de progresser de manière significative

Sur 9 mois, le recul est moins significatif dans la mesure où seuls les problèmes de production avaient impacté les ventes sur les 6 premiers mois.

Le taux de marge continue de s'améliorer tant sur le trimestre qu'en cumulé, conséquence des actions de réduction des coûts engagés sur les périodes précédentes et de la décision de relancer en priorité la production des produits ayant les plus fortes marges.

Le résultat opérationnel du trimestre n'intègre aucune indemnisation au titre de la perte d'exploitation compte tenu de l'état d'avancement des négociations avec les compagnies d'assurance.

En cumul, seuls les acomptes reçus au titre de l'assurance perte d'exploitation ont été comptabilisés en produits au compte de résultat pour un montant de 8 millions d'euros.

4. RAPPORT D'ACTIVITE ET ETATS FINANCIERS DU PREMIER SEMESTRE 2008-2009

4.1. Rapport d'activité du premier semestre 2008-2009

INDICATEURS CLES

Les principaux éléments concernant l'activité du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice peuvent se résumer ainsi :

Consolidé	TRIMESTRE 2			SEMESTRE		
	Sept 08	Sept 07	Variation	30/09/2008	30/09/2007	Variation
Ventes	16 225	19 547	-17,0%	30 634	36 504	-16,1%
Marge Brute	9 666	9 349	3,4%	16 604	17 919	-7,3%
%	59,6%	47,8%	11,7%	54,2%	49,1%	5,1%
Frais généraux	-9 106	-9 273	-1,8%	-18 212	-17 708	2,8%
Autre produits & charges	2 982	248		6 254	7	
Pertes & profits de change	165	-114		59	-248	
Résultat Opérationnel	3 709	209	3 499	4 705	-29	4 734
%	22,9%	1,1%	21,8%	15,4%	-0,1%	15,4%
Résultat Stés MEQ	-199	-129		-224	-216	
Charges financières	102	-693	-114,8%	-297	-913	-67,5%
Impôts	-94	-242		-184	-128	
Résultat net	3 517	-855		3 999	-1 286	
%	21,7%	-4,4%	26,1%	13,1%	-3,5%	16,6%

Note : seules les données semestrielles présentées dans ce rapport ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes

Du fait de l'incendie intervenu sur le site de Faverges en janvier 2008, les deux exercices ne sont pas comparables :

- L'activité a été significativement affectée par l'arrêt de toute production intégrée de briquets et d'instruments à écrire qui a nécessité la mise en œuvre d'une organisation de sous-traitance dont la montée en puissance a été progressive.
- La production relancée via la sous-traitance a porté en priorité sur les produits permettant de dégager la meilleure marge brute.
- Les autres produits et charges de la période en cours intègrent l'impact de l'estimation de l'indemnité liée à la perte d'exploitation à compter de la survenance du sinistre, ainsi que les coûts supplémentaires générés par ce dernier et qui sont couverts par cette indemnité.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Par zone géographique

CA par zone géo en K€	Trimestre 2	Variation	Variation hors effet change	30/09/2008 Cumul	Variation	Variation hors effet change
France	1 985	-10,6%	-10,6%	3 709	-16,0%	-16,0%
Europe (hors France)	4 559	-20,4%	-19,8%	9 502	-11,6%	-11,1%
Asia	6 690	-16,8%	-14,2%	12 646	-14,4%	-11,4%
America	302	-44,3%	-37,5%	451	-62,8%	-57,8%
Autres	965	-33,5%	-33,5%	1 913	-30,5%	-30,5%
Total Produits	14 502	-19,4%	-17,8%	28 222	-16,6%	-15,0%
Royalties	1 723	10,6%	20,0%	2 412	-9,5%	-3,0%
Total Ventes	16 225	-17,0%	-14,8%	30 634	-16,1%	-14,1%

L'impact de l'incendie sur l'activité a été particulièrement significatif. A cela est venu s'ajouter l'appréciation de l'euro par rapport aux autres monnaies sur la période.

Par zone, les principaux éléments sont :

- La France a relativement bien résisté à la pénurie de produits du fait des actions commerciales lancées au cours des exercices précédents qui avaient eu des effets très positifs sur le chiffre d'affaires. Ceci a permis de limiter au maximum les conséquences de l'incendie et de maintenir les positions commerciales acquises ;
- L'Europe est en recul sensible pour des raisons différentes selon les zones. En Europe de l'Ouest, la restructuration du réseau de distribution est toujours en cours et les difficultés de production ont conduit à limiter les livraisons de certains clients dont les marges étaient relativement faibles du fait d'opérations de déstockage. En ce qui concerne

Rapport financier semestriel

- L'Europe de l'Est, la Russie a connu quelques difficultés de mise en œuvre du réseau de distribution suite au changement de distributeur intervenu en juillet 2007 qui ont eu pour conséquence de ralentir les livraisons vers ce pays au cours du second trimestre de l'exercice. Néanmoins, les autres pays d'Europe de l'Est continuent à faire preuve d'un réel dynamisme.
- L'Asie est en recul, principalement au Japon (-29%) et à Hong-Kong (-19%) alors que la Chine est en sensible progression (+15%).

En ce qui concerne le Japon, cette baisse est la conséquence combinée de :

- La mise en œuvre du plan de redéploiement qui vise à un meilleur équilibre entre le réseau « retail » et le réseau « wholesale » a conduit à réduire sensiblement les ventes aux grossistes générant une moindre marge.
- La crise économique et financière qui a touché le Japon et qui se traduit par une baisse importante de fréquentation dans les boutiques et centres commerciaux ;
- La remontée du Yen qui ne s'est pas encore concrétisée dans les prix de vente publics du fait de l'existence d'un stock.

Pour Hong-Kong, la baisse du chiffre d'affaires est due à :

- La fermeture de boutiques intervenue durant le second semestre de l'exercice précédent
- La crise économique et financière qui impacte le commerce de luxe

En ce qui concerne la Chine, l'activité reste soutenue compte tenu des ouvertures de boutiques intervenues durant les 12 derniers mois, de l'impact des jeux olympiques sur la période et de la croissance générale de l'économie qui se poursuit.

- Les Amériques, marché principalement axé sur le briquet, sont en très net recul du fait de :
 - La pénurie de briquets suite au sinistre ;
 - l'arrêt du contrat de distribution avec notre ancien agent (mai 2008) alors que le nouvel agent n'a commencé ses opérations que dans le courant du second trimestre de la période ;
 - la crise économique et financière qui impacte fortement les activités du secteur du luxe dans cette zone.
 - La baisse de l'US\$ sur la période.
- Les autres pays, principalement le Moyen Orient, sont en recul du fait des incertitudes générées par la crise financière et la chute des cours du pétrole qui ont une incidence significative et immédiate sur le marché du cadeau d'affaires qui est une composante importante dans ces régions.

Globalement, les ventes dans le réseau « retail » (-5.0%) ont été moins pénalisées que les ventes « wholesale » (-19%)

Les redevances sont en recul du fait de la défaillance du licencié lunettes (début 2008) alors que son remplacement n'est pas encore opérationnel. De même, la remontée de l'euro sur la période a eu un impact négatif sur les redevances dans la mesure où la plus grande partie des redevances de licences sont facturées en monnaies autres que l'euro.

Par activité

Euros millions	Trimestre 2 08-09	Variation Avec effet de change	Variation hors effet de change	Cumul 08-09	Variation Avec effet de change	Variation hors effet de change
Briquet & Stylos	7,3	-14,8%	-13,3%	12,9	-25,4%	-24,1%
Maroquinerie & PAP	7,2	-23,5%	-21,8%	15,3	-7,5%	-5,5%
Total Ventes produits	14,5	-19,4%	-17,8%	28,2	-16,6%	-15,0%

Les conséquences de l'incendie du centre industriel a eu un impact extrêmement significatif sur l'activité briquets et stylos, notamment sur le premier trimestre. La mise en œuvre de la sous-traitance a permis de réduire les effets sur le second trimestre.

En ce qui concerne la maroquinerie et le prêt-à-porter, la baisse du chiffre d'affaires est la conséquence de :

- dommages collatéraux, conséquences de l'incapacité dans laquelle nous étions de livrer des briquets et stylos, ayant entraîné des annulations ou des réductions de commandes ;
- ralentissement des ventes vers la Russie sur le second trimestre ainsi qu'indiqué précédemment. Cette tendance devrait se poursuivre sur le troisième trimestre, le temps que notre distributeur finalise la mise en œuvre de son organisation sur ce marché dont le potentiel demeure toujours aussi important.

AUTRES COMPOSANTES DE L'EXPLOITATION

La marge brute

Le taux de marge brute est en augmentation très significative d'une période sur l'autre (+5.1 points). Ceci est la conséquence combinée des éléments suivants :

- Impact plein des mesures de réduction de coûts initiées sur les exercices précédents ;
- Décision de ne relancer la production que pour les produits à plus forte marge et de réduire la production pour tiers ;

Rapport financier semestriel

- Baisse de frais fixes de l'usine;
- Meilleur équilibre « retail » et « wholesale » dans les filiales ;
- Lancement de produits à plus forte valeur ajoutée.

La marge brute ne se trouve pas affectée par les conséquences du sinistre sur les coûts de production dans la mesure où les surcoûts ainsi que la sous activité générés par le sinistre ont été isolés et intégrés dans les « autres produits et charges opérationnels ».

Les frais généraux

Ils sont en légère augmentation sur la période, notamment du fait des dépenses de communication suite aux lancements de nouveaux produits ainsi que par les coûts de réorganisation des forces commerciales en Europe.

Les autres produits et charge et éléments non récurrents

Les autres produits et charges opérationnels concernent principalement les coûts et produits d'assurance liés au sinistre et analysés au paragraphe « indemnisation du sinistre ».

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel ressort à +4.7 millions d'euros contre 0.0 million d'euros au 30 septembre 2007.

Quand bien même la plus grande partie de ce résultat provient des indemnités d'assurance au titre de la perte d'exploitation, il n'en demeure pas moins que toutes les composantes de l'exploitation sont en amélioration structurelle, que ce soit au niveau du taux de marge brute ou des frais indirects.

Ceci devrait contribuer à l'objectif d'une rentabilité pérenne et significative.

Les charges financières

Elles sont en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent, conséquence combinée de :

- La consommation de trésorerie sur la période pour la reconstruction de l'usine et le financement de la perte d'exploitation, partiellement compensée par les acomptes reçus des assureurs avec un certain décalage.
- La baisse des pertes de change à caractère financier liée à la très forte baisse de l'euro sur les deux derniers mois de la période qui a entraîné un profit de change significatif sur la conversion des créances et dettes en devises.

RESULTAT NET

Le résultat net ressort à +4.0 millions d'euros contre -1.3 millions d'euros pour l'exercice précédent.

LES CONSEQUENCES DU SINISTRE

L'incendie survenu le 5 janvier sur le site industriel de Faverges a eu une incidence très significative sur la production de briquets et de stylos.

La mise en œuvre d'une organisation faisant appel à la sous-traitance a démarré dès le lendemain du sinistre. Cette mise en œuvre a été progressive et nous a permis de reconstituer notre capacité de production à hauteur de 50% à fin juin et 75% à fin septembre 2008.

Les opérations de reconstruction de l'usine se déroulent conformément à nos prévisions et le centre industriel devrait être opérationnel dans la première quinzaine de décembre, soit près d'un an après le sinistre.

Les nouveaux ateliers contribueront à l'amélioration des processus industriels ainsi qu'à la réduction des coûts de production.

L'INDEMNISATION DU SINISTRE

L'indemnisation du sinistre porte sur le bâtiment, les matériels, les stocks, les coûts exceptionnels entraînés par le sinistre ainsi que la perte d'exploitation tant pour la France que pour les filiales.

Les négociations en cours avec les compagnies d'assurance se sont traduites par le versement de plusieurs acomptes :

- 5 millions d'euros au cours de l'exercice précédent (mars 2008) au titre des dommages directs ;
- 4 millions d'euros sur la période (juillet 2008) au titre de la perte d'exploitation ;
- 10.4 millions d'euros post clôture, dont 4 millions au titre de la perte d'exploitation et 6.4 millions au titre du dommage direct qui est maintenant finalisé.

Le montant de l'indemnité reçue ou restant à recevoir au 30 septembre 2008 au titre du sinistre dommages directs permet de couvrir la quasi-totalité des investissements prévus pour la reconstruction.

L'état d'avancement des négociations avait permis au 31 mars 2008 de déterminer précisément le montant de l'indemnité au titre des dommages directs.

Par rapport à cette estimation, l'indemnisation définitive est légèrement supérieure et se traduit par un effet favorable de +0.3 millions d'euros sur le résultat de la période.

Rapport financier semestriel

En ce qui concerne l'indemnisation de la perte d'exploitation, aucun produit n'avait été enregistré dans les comptes au 31 mars 2008. La méthodologie de détermination de cette perte reste encore en discussion avec les experts des compagnies d'assurance. Les négociations avec les compagnies d'assurance devraient être finalisées durant le premier semestre 2009.

Dans l'intervalle, les compagnies d'assurance ont accepté de verser 2 fois 4 millions d'euros sous forme d'acomptes afin de nous permettre de couvrir le financement de la perte d'exploitation depuis le 5 janvier 2008.

Un produit d'assurance pour perte d'exploitation a été enregistré à hauteur de 8 millions d'euros sur la période. Cette indemnisation correspond au montant des acomptes reçus ou à recevoir tels qu'ils sont connus à la date d'arrêt des comptes semestriels au 30 septembre 2008 dans la mesure où, à cette date, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le montant de la perte d'exploitation.

L'indemnisation de la perte d'exploitation se termine le 4 janvier 2009, ce qui est en phase avec le redémarrage de l'usine prévu courant décembre 2008.

FLUX DE TRESORERIE

La Capacité d'autofinancement de la période ressort à +3.9 millions d'euros contre -1.5 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice précédent.

Bien que l'acompte reçu au cours de la période soit affecté à la perte d'exploitation, les investissements de reconstruction réalisés au cours de la période ont été déduits des indemnités reçues.

Parallèlement, et pour des questions de comparabilité, le tableau de financement au 31 mars 2008 a été retraité en réintégrant dans la capacité d'autofinancement les produits à recevoir au titre des dommages directs et en déduisant les investissements de reconstruction réalisés avant le 31 mars 2008.

Cette amélioration de la capacité d'autofinancement est la conséquence croisée de l'amélioration significative des composantes de l'exploitation associée à l'indemnisation de la perte d'exploitation à compter du sinistre.

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation ressort à -12,1 millions d'euros compte tenu :

- de la reconstitution des stocks de produits en cours détruits par l'incendie ;
- de la mise en œuvre des opérations de sous-traitance qui nécessite la création de stocks de produits intermédiaires nettement plus importants que dans une exploitation normale.
- du décalage dans le versement des acomptes de la part des assurances par rapport à la prise en compte dans le résultat qui entraîne une augmentation sensible des autres créances.

Compte tenu des opérations de reconstruction de l'usine, les investissements sont en augmentation significative sur le premier semestre à 4.0 millions d'euros (dont 2.2 millions financés par les indemnités d'assurance) contre 1.6 millions d'euros au 30 septembre 2007.

Après paiement des intérêts d'emprunts, les flux de trésorerie des activités opérationnelles et les investissements ont été financés sur la trésorerie disponible qui diminue de -11.5 millions d'euros.

Au 30 septembre 2008, la trésorerie consolidée ressort à 11.9 millions d'euros contre 25.1 millions au 30 septembre 2007 et 23.5 millions d'euros au 31 mars 2008.

FINANCEMENT

La société est en train de travailler aux modalités du refinancement de l'emprunt OCEANE à échéance du 1^{er} avril 2009. A ce jour, ce refinancement devrait prendre la forme d'une nouvelle émission obligataire dont les caractéristiques ne sont pas encore arrêtées.

Les prévisions de trésorerie établies pour le second semestre réactualisées pour tenir compte des effets de la crise économique et financière permettent d'assurer le financement de l'exploitation et des investissements jusqu'à la mise en place du refinancement de l'OCEANE.

Sur la base de ces prévisions et quelle que soit la date à laquelle le refinancement de l'OCEANE sera réalisé, la trésorerie disponible au sein de ST Dupont SA, porteur de l'OCEANE, permettra de rembourser l'ensemble des porteurs d'OCEANE autres que l'actionnaire majoritaire.

Nous rappelons que l'actionnaire majoritaire a donné sa garantie concernant le soutien de sa filiale notamment par le maintien dans la société de la part de remboursement des OCEANE lui revenant (16.9 millions d'euros dont 1.2 millions d'intérêts échus), tant que le refinancement de l'emprunt OCEANE n'aura pas été réalisé.

Les effets négatifs du ralentissement économique sur les encaissements prévus du dernier trimestre de notre exercice, s'ils s'avéraient catastrophiques, pourraient toutefois entraîner une détérioration de la trésorerie de ST Dupont SA rendant nécessaire la perception, a minima, d'un troisième acompte de 4 millions d'euros de la part des compagnies d'assurance avant le 1^{er} avril 2009, date à laquelle le remboursement des porteurs d'OCEANE autres que D&D International BV entraînera un paiement de 6.3 millions d'euros.

A ce jour, aucun élément ne permet de penser qu'un tel scénario catastrophe serait susceptible de se réaliser.

Rapport financier semestriel

BILAN

Compte tenu des opérations de reconstruction de l'usine, les immobilisations sont en augmentation sensible d'un exercice sur l'autre (+4.3 millions d'euros).

Les stocks augmentent fortement du fait de la reconstitution des stocks détruits, des opérations de sous-traitance nécessitant des stocks intermédiaires plus importants et du faible chiffre d'affaires réalisé vers la Russie sur le second trimestre de l'exercice.

Le poste clients est en recul du fait de la baisse du chiffre d'affaires et de la poursuite de l'amélioration de la gestion de l'encours clients.

Le poste « autres créances » intègre les indemnités à recevoir des compagnies d'assurance pour 10.7 millions d'euros qui ont été intégralement perçues en novembre 2008.

Du fait des opérations de sous-traitance et des opérations de reconstruction, on constate une augmentation corrélative du poste fournisseurs.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées correspondent à des activités opérationnelles dans nos filiales asiatiques. Il n'y a pas eu d'évolution significative de ces transactions, tant en valeur qu'en contenu depuis le 30 septembre 2008.

